
COMMUNIQUE DE PRESSE, 17 septembre 2020

REACTIONS D'ALEXANDRA VALETTA-ARDISSON ET CEDRIC ROUSSEL, DEPUTES DES ALPES MARITIMES, SUITE A LA POSSIBLE LOCALISATION DE LA MAISON D'ARRET DE NICE SUR LE SITE DE LA LARE A PEILLON

Suite à la publication dans le Nice matin de ce jour, d'un article faisant état d'une mise à l'étude du site de la Lare sur la commune de Peillon pour envisager l'implantation de la nouvelle « Maison d'arrêt de Nice », Alexandra VALETTA ARDISSON et Cédric ROUSSEL, Députés des Alpes Maritimes, ont saisi Éric DUPOND MORETTI, Garde des Sceaux.

Ils lui ont fait part de leur étonnement suite à cette publication, alors que ni les élus locaux ni les parlementaires concernés n'ont été informés de l'étude de ce nouveau site.

Par ailleurs, il est de nouveau envisagé dans cet article le site du plateau Tercier situé sur les communes de Drap et la Trinité, comme éventuel lieu d'implantation pour la nouvelle maison d'arrêt.

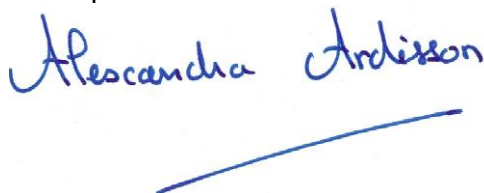
Cédric ROUSSEL et Alexandra VALETTA ARDISSON sont aujourd'hui stupéfaits par cette nouvelle hypothèse dans la mesure, où elle avait été écartée par Nicole BELLOUBET, lors d'une réunion de travail à laquelle ils ont assisté au ministère de la justice le 24 juillet 2019 lorsqu'elle était encore Garde des Sceaux.

Ils rappellent également que, dès février 2017, Monsieur Jean-Jacques Urvoas, alors Garde des Sceaux, avait acté la construction de la nouvelle Maison d'Arrêt dans la plaine du Var.

Cela fait plus de 28 ans que le dossier de la Maison d'Arrêt de Nice est en cours.

Afin que celui-ci puisse aboutir, il est maintenant indispensable que l'ensemble des acteurs, des élus locaux et des parlementaires soient associés mais aussi, que les projets et accords en cours, ne soient pas remis en cause à chaque remaniement ministériel.

Alexandra VALETTA – ARDISSON
Députée de la 4^{ème} circonscription
Des Alpes-Maritimes



Cédric ROUSSEL
Député de la 3^{ème} circonscription
des Alpes-Maritimes

